

Il dit: L'ordre du jour est épuisé. Je suggère que nous levions maintenant notre séance jusqu'à l'appel du Président. Nos honorables collègues savent que deux des membres du comité institué hier pour examiner l'affaire dite "de Beauharnois", ont dû se rendre à Montréal pour assister aux funérailles de l'honorable M. Doherty. Le train de Montréal n'entre en gare qu'à quatre heures, et il se peut qu'après l'arrivée de ces deux honorables sénateurs, nous ayons de la besogne à faire. Nous attendrons l'appel de la cloche.

La motion est adoptée, et le Sénat suspend sa séance.

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance.

L'honorable M. DANDURAND: Je désirerais savoir de l'honorable chef ministériel s'il attend des projets de loi de la Chambre des Communes aujourd'hui.

L'honorable M. WILLOUGHBY: Nous n'attendons rien aujourd'hui.

L'honorable M. DANDURAND: Alors rien n'empêche que nous ajournions notre séance. C'est mon honorable ami qui doit fixer le jour et l'heure de notre prochaine réunion.

L'honorable M. WILLOUGHBY: Je propose que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à demain, à dix heures et demie de l'avant-midi.

La motion est adoptée.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain, à dix heures et demie de l'avant-midi.

Présidence de l'honorable PIERRE-EDOUARD BLONDIN.

Samedi, 1er août 1931.

Le Sénat se réunit à dix heures et demie du matin.

Prière et affaires courantes.

L'ENTREPRISE DE BEAUHARNOIS

COMMUNICATION DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'honorable PRÉSIDENT: Honorables sénateurs, nous avons reçu de la Chambre des Communes une communication qui se lit:

Vendredi, 31 juillet 1931.

Cher monsieur,

Conformément à la recommandation contenue dans le quatrième rapport du comité spécial d'enquête sur le projet hydroélectrique de Beauharnois, recommandation agréée par la Chambre

L'hon. M. WILLOUGHBY.

des Communes, vendredi, le 31 courant, j'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli la copie dudit rapport.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très respectueux,

George Black,

Orateur de la Chambre des Communes.

Honorable P.-E. Blondin,

Président du Sénat,

Le Sénat, Ottawa.

L'hon. M. WILLOUGHBY: Je propose que nous examinions la lettre du président de la Chambre des Communes à deux heures et demie, cet après-midi.

(La motion est adoptée.)

LES STATUES DE LA COLLINE DU PARLEMENT

L'honorable JOHN LEWIS: Honorables sénateurs, qu'on me permette de faire certaines remarques qui auraient eu plus d'à-propos hier, quand nous avons discuté la question des monuments de la colline du Parlement, j'espère que les honorables représentants de la Nouvelle-Ecosse qui demandent l'érection d'une statue à sir Charles Tupper n'oublieront pas Joseph Howe, l'un des Pères de la Confédération, qui était un enfant de cette province.

L'honorable M. McCORMICK: Bravo!

L'honorable M. LEWIS: Les gens de là-bas lui gardent un souvenir affectueux.

(La séance, interrompue à une heure, est reprise à deux heures et demie.)

Reprise de la séance

L'ENTREPRISE DE BEAUHARNOIS

RÉSOLUTION

Le Sénat passe à l'examen de la communication du président de la Chambre des Communes à l'honorable président du Sénat, transmettant le quatrième rapport du comité spécial de la Chambre des Communes nommé en vue d'examiner l'entreprise de Beauharnois.

L'honorable W.-B. WILLOUGHBY: Honorables membres du Sénat, avant-hier, l'honorable chef de l'opposition (l'honorable M. Dandurand) a bien voulu nommer trois sénateurs qui, avec les trois que j'ai moi-même choisis, ont formé un comité pour examiner la position où se trouvent certains membres de cette Chambre. Ce comité a étudié la question à fond. Les délibérations ont abouti au projet de résolution que j'ai maintenant l'honneur de proposer, appuyé par le chef de l'opposition:

Attendu que le 31e jour de juillet de cette année, la Chambre des Communes a adopté le rapport final, daté du 28 juillet 1931, d'un co-